



L'APE, sous la présidence de Sandrine LEMAIRE, a organisé des sorties et participé à plusieurs évènements : NAUSICAA et PLOPSALAND le 8 et 9 mai (56 enfants) - PARC ST PAUL le 15 juin (105 enfants) - KERMESSE 20 juin (Ecoles PASTEUR et MALRAUX) - Participation financière aux OLYMPIADES des écoles maternelles

ACCUEIL DE LOISIRS

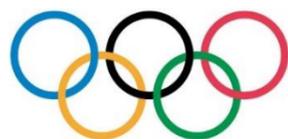
08 JUILLET - 16 AOÛT 10h - 17h

Du 08 au 26 juillet : 86 enfants - Du 29 juillet au 16 août : 117 enfants

VILLAGE OLYMPIQUE : 10 juillet avec la CCCO - MAGMAHAPPYFUN : 18 juillet
Portail Famille <https://espacefamille.aiga.fr/12091>

Garderie matin et soir : **Accueil possible** de 7h à 10h et de 17h à 18h30

Contacts : Fabienne BAYART 06 86 55 51 03 alsh@mairie-montigny59182.fr
René LAMOUR Adjoint jeunesse.sports@mairie-montigny59182.fr



QUELQUES MANIFESTATIONS



QUARTIERS D'ETE et FORUM DES ASSOCIATIONS

Parc du Galibot - Samedi 24 août 10h-18h

Nombreuses animations - Structures gonflables

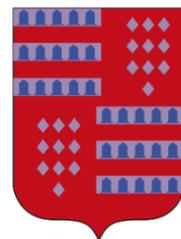
Restauration



Directeur de la publication : Salvatore DE CESARE

Rédaction : Anne-Marie JACQUIN - Rita KFOURY

Edition : JUIN



MONTIGNY EN OSTREVENT

Bulletin d'Informations Municipales



N°17

ELECTIONS
LEGISLATIVES
30 Juin et 7 Juillet

VACANCES
SCOLAIRES
8 Juillet - 2 Septembre

ALSH
8 Juillet - 16 Août
13 et 14 juillet
Festivités et Défilé

VACANCES
APPRENANTES
8 Juillet - 11 Juillet
Ecole PASTEUR
26 Août - 29 Août
Ecole MALRAUX

QUARTIERS D'ETE
FORUM DES
ASSOCIATIONS
Samedi 24 Août

RENTREE SCOLAIRE
Lundi 02 Septembre

HARMONIE
14 Septembre
Concert de Gala
Gardiens de la Paix
15 Septembre
Festival de Musique

REPAS DES AÎNES
Mardi 17 Septembre



Chères Montignanaises, Chers Montignanais,
Il est parfois difficile de se projeter, suite à la décision des frondeurs de ne pas voter le budget. Bien que le rapport de la **Chambre Régionale des Comptes (CRC)** n'ait révélé aucune incohérence et a confirmé la sincérité de notre budget, les dépenses de fonctionnement et d'investissement devront être choisies suite aux propositions de la CRC (annulation des dépenses non obligatoires).

Notre personnel, dans chaque service, sera mis à contribution et chaque élu se verra réduire son enveloppe budgétaire. La première restriction, à notre grand regret, est la suppression du feu d'artifice prévu le 13 juillet (coût 7000 €). Les animations en soirée place du marché ce même jour seront maintenues. Il y aura bien sûr d'autres décisions dans ce sens : diminuer les dépenses resterait une solution pour équilibrer notre budget, mais sachez que

LA COMMUNE N'EST PAS SOUS TUTELLE !

La dissolution de l'Assemblée Nationale reste un sujet majeur de préoccupation. La campagne est courte et il faut prendre ses responsabilités. J'encourage les électeurs de la commune à se rendre massivement aux urnes les dimanches 30 juin et 7 juillet. **Il faut défendre les valeurs de la République.**

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

Ensuite viendra la période estivale, je vous souhaite de très bonnes vacances, à Montigny ou ailleurs.

Votre maire, Salvatore DE CESARE

JUILLET - AOÛT MAIRIE : 9h-12h Fermée l'après-midi
PAS DE PERMANENCE D'ADJOINTS sauf sur RDV
BIBLIOTHEQUE : Lundi - Mardi - Vendredi 14h-17h30
Mercredi 9h-12h, 14h-17h30
Samedi 9h-13h en Juillet - Fermée en Août
EPICERIE SOLIDAIRE : Vendredi 12h-15h sauf 2^{ème} et 3^{ème} semaines Août



POUR PLUS D'INFORMATIONS

MAIRIE Place Kennedy 03 27 95 94 94
Site Internet : <http://www.montigny-en-ostrevent.fr>
Application : **Ma Mairie En Poche** - Page Facebook : **Montigny.com**
Panneau d'informations : application CENTOLIVE téléchargeable

BUDGET 2024

CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2024

Le **COMPTE ADMINISTRATIF 2023**, présenté sous la responsabilité du Maire, ordonnateur, et malgré une concordance parfaite avec le **Compte de Gestion de l'Agent Comptable** (Service de Gestion Comptable d'Orchies), **a été rejeté** par **15 voix Contre** (Laurent G, Blondel N, Guinchi JC, Jumeaux P, Dennetière C, Boutillier AL, Buquet J, Blanquart S, Poulain R, Soetaert JM, Szperka S, Marchese E, Homont S, Menet C, Lefebvre RM), **11 voix Pour** et **0 Abstention**, le Maire ne participant pas au vote.

Le **BUDGET PRIMITIF 2024 a été rejeté** par **10 voix contre** (Laurent G, Blondel N, Guinchi JC, Jumeaux P, Dennetière C, Boutillier AL, Buquet J, Blanquart S, Poulain R, Soetaert JM), **12 voix Pour** et **5 Abstentions** (Szperka S, Marchese E, Homont S, Menet C, Lefebvre RM), la majorité absolue de **14 voix** étant requise pour l'approbation d'un budget.

Dans ces conditions le **Préfet**, représentant l'Etat dans le département, a saisi le 02 mai 2024 la **Chambre Régionale des Comptes Hauts de France (CRC)**, qui, dans le mois à compter de 07 mai 2024, a formulé des **propositions** pour le règlement du budget 2024 de la commune.

La CRC ne pouvant se substituer à l'organe délibérant de la commune (**le Conseil Municipal**) dans les choix budgétaires de la **Section d'Investissement**, propose dans cette section des crédits à hauteur des **Dépenses** déjà prévues et autorisées à la date du 15 avril 2024 pour un montant total de **393 036.00 €** sur les **699 037.00 €** prévus dans le Budget Primitif du Maire : **Eclairage public phase 6 - Travaux cimetièrre du Village - Vibraphone (Harmonie) -Défibrillateurs - Four (restaurant scolaire) -Tracteur (Services techniques) - Travaux de voirie**

Les **Recettes d'Investissement** dans la nouvelle proposition de la CRC s'élèvent à **434 157.00€** soit un solde positif de **41 121.00 €**.

Pour la **Section de Fonctionnement**, les prévisions de recettes de la CRC sont à quelques centaines d'euros près à l'identique de celle de la commune : **3 729 003.00 €** pour la CRC et **3 663 609.00€** pour la commune. La CRC reprend au titre du budget 2024 la totalité de l'excédent du résultat cumulé de fonctionnement : **657 074.00 €** au lieu de **449 097.00 €**.

Il en va de même pour les **Dépenses de Fonctionnement** : **4 040 808.00 €** pour la CRC, et **4 112 706.00 €** pour la commune. **La différence de crédit en moins (71 898.00 €) sera réalisée sur les dépenses non obligatoires en particulier festives.**

NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

Mme Caroline DENNETIERE-SIERADZKI a démissionné de son poste de Conseillère Municipale. Mme MARIE-CLAIRE CANTRELLE-PIGACHE, après avoir accepté de prendre la fonction de Conseillère, a été installée lors du Conseil Municipal du 27 Juin 2024.

M. Jean-Luc POULAIN, nouvel Agent à l'Urbanisme, a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2024. Ce poste est indispensable pour l'enregistrement des Permis de Construire, des Déclarations de Travaux et de toute tâche liée à l'Urbanisme. Contact : 03 27 95 94 84

urbanisme@mairie-montigny59182.fr

EDUCATION

ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS 2024-2025

Mardi 18 juin, à l'école Pasteur, le CME 2022-2023 a tenu le bureau de vote en présence du Directeur et des Elus municipaux : 116 inscrits, 106 votants et 105 exprimés. Parmi les 15 candidats, sont élus :



BEN LACHGAR
Féryel



CAMPA
Arthur



CRESTA
Julian



PERMENT
Sandro



REZIG
Zeïna



SZUSTAKOWSKI
Méliz

L'installation CME 2024-2025 et les échanges des écharpes auront lieu en septembre 2024.

OPERATION « PETITS-DEJEUNERS »

Pour apprendre dans les meilleures conditions, en 2023-2024, 24480 petits déjeuners ont été servis dans les écoles maternelles. La municipalité et les Directrices des écoles sont favorables pour renouveler l'opération pour l'année 2024-2025.

« J'APPRENDS A NAGER »

Pour l'année 2024-2025, la commune continue à prendre en charge les frais d'entrée à la piscine et le transport.
Du 09/09 au 24/11/24 : CE1 jeudi après-midi,
Du 24/03 au 13/06/25 : CE2 lundi après-midi et CP mardi après-midi

ENTREE EN COLLEGE

Lundi 24 juin, le Maire et l'adjointe à l'Education ont distribué les calculatrices offertes par la Municipalité aux 43 futurs collégiens.

"PASSEUR DE MEMOIRE"

Cérémonie de la remise du drapeau offert par la Mairie, mardi 21 mai à 17h à la salle des Fêtes, en présence de nombreuses personnalités. La commune félicite **Gabriel TURCQ** pour son engagement : collecter la mémoire de nos aînés pour la valoriser et la diffuser.

Un grand merci à M. Sylvain BOCQUET, Directeur de l'école Malraux-Pasteur qui a mené à bien ce projet en collaboration avec M. Jacques DESESPRINGALLE, Président de l'association des Anciens Combattants et Rita KFOURY adjointe à l'Education.

ECOLES 2024-2025

Malraux-Pasteur 253 élèves : 48 CP - 44 CE1 - 37 CE2 - 59 CM1 - 65 CM2
La Fontaine 80 élèves : 12 GS / 12 GS / 28 MS, PS, TPS / 28 MS, PS, TPS
Victor Hugo 91 élèves : 14 GS / 15 GS / 20 MS / 21 PS et MS / 21 TPS

REVENU MINIMUM ETUDIANT

Pour aider financièrement les **nouveaux bacheliers de Montigny**, la commune renouvelle le RME pour l'année scolaire 2024-2025. Dossier à demander en mairie ou par mail après le 8 juillet 2024. education@mairie-montigny59182.fr

ECOLE DE MUSIQUE 2024-2025

Accueil dès l'âge de 4 ans. Formations musicale et instrumentale : Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Baryton, Tuba, Percussions, Xylophone

Inscriptions : Mercredis 04, 11, 18 septembre de 11h à 12h - Vendredi 6 septembre de 19h30 à 20h30

Contacts :

Sylviane BULINSKI 07 70 46 17 71
Laurence CHAILLY 06 76 08 35 95

